



PROJET DÉPARTEMENTAL 2020-2024



Notre projet associatif demeure de

DEVELOPPER LE TENNIS DE TABLE sur le 67 :

- En diversifiant l'offre de pratiques du ping notamment en direction des publics non compétiteurs et des éloignés de la pratique sportive régulière
- En accompagnant les projets clubs (par une offre diversifiée de services)
- En proposant des actions techniques exigeantes à direction des jeunes via stages et regroupements divers, actions dédiées au public scolaires-collégiens
- En développant la communication externe du CD67 et de ses clubs

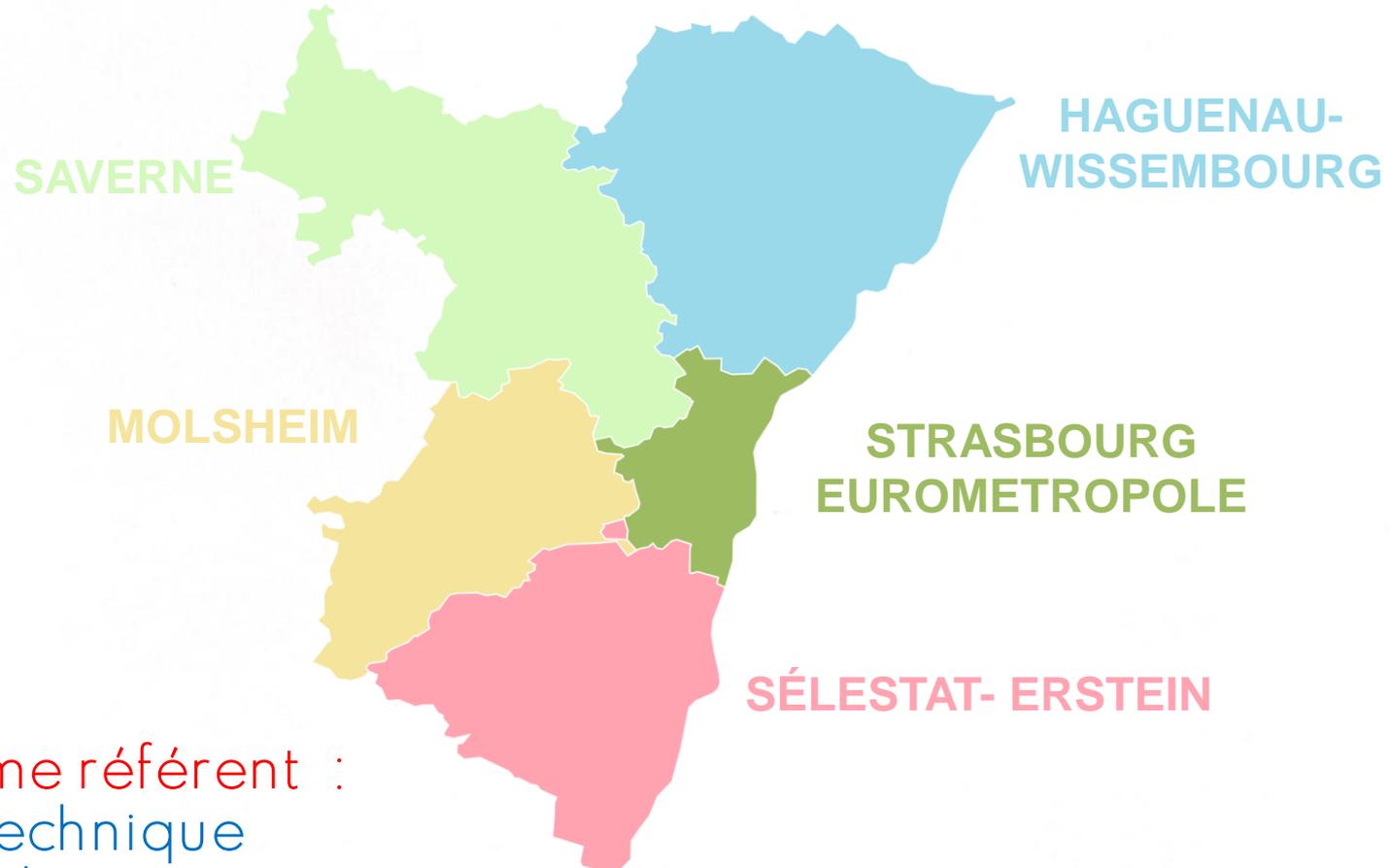
COORDONNER LE TENNIS DE TABLE sur le 67 :

- Gestion des compétitions tant en équipes qu'individuelles
- Favoriser les temps d'échanges et de regroupement avec les clubs
- Défendre/représenter les clubs auprès des institutionnels comme des instances sportives (Fédération-Ligue-CDOS)



Projet 20-24 : se rapprocher des clubs
et des pongistes

→ une nouvelle organisation
en 5 arrondissements



Via un binôme référent :
l cadre technique
l élu politique



AXES DE DÉVELOPPEMENT 2020-2024

Axe 1 : Organisation du territoire en arrondissements et des acteurs en réseau

*Adopter une politique de développement par arrondissement, réduire les déplacements des pongistes, être au plus proche des clubs pour gagner en efficacité
et en opérationnel dans les actions mises en œuvre*

Axe 2 : Développement des partenariats et promotion d'une image dynamique du ping

Rendre visible l'offre de pratique des clubs, mettre en lumière les partenariats

Axe 3 : Consolider les actions sportives et techniques

Faire évoluer et rendre attractif les activités traditionnelles du comité, mettre en valeur l'offre, donner envie



AXEI : Organisation du territoire en arrondissements et des acteurs en réseau

- Objectif 1 : manager une stratégie de développement spécifique par arrondissement
 - Organisation et coordination des référents
 - Développer des conventions d'objectifs avec les clubs
 - Temps d'échanges réguliers avec les acteurs locaux
- Objectif 2 : mise en réseau des acteurs pour le développement de la pratique des jeunes (scolaire, collégiens, ...)
 - Organisation et animation de cycles scolaires et assurer la continuité par la formation de des enseignants (dispositif « Ping à l'Ecole »)
 - Animation et organisation d'étapes locales Planète Ping Pong en fin de cycles, puis une étape territoriale avec 1/2 journée d'animation technique en liens avec clubs
 - Mise en place d'actions promotionnelles avec les collèges par la mise en avant des nouvelles pratiques (hardbat/ ultimate ping, e-ping...)
 - Développer des conventions d'objectifs avec les clubs
 - Mise en place passerelle avec les clubs - PARIS 2024
 - Mise en place d'actions promotionnels avec les Centres Sociaux Culturels (CSC) et les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) avec l'appui des clubs supports



AXEI : Organisation du territoire en arrondissements et des acteurs en réseau

- Objectif 3 : Améliorer les conditions d'accès à la pratique et la qualité des services proposés par les clubs
 - Améliorer l'accueil dans nos clubs ; acquisition de nouveaux outils pour cibler les attentes des pratiquants (questionnaire accueil - questionnaire de satisfaction)
 - Former des initiateurs de clubs (IC) capables d'accueillir un public loisir et les accompagner dans le développement des clubs
 - Animation et organisation de tournois funs pour les loisirs par arrondissement
 - Proposer en coordination avec la ligue des formations flash (technique, gestion de club...)
 - Mise en place passerelle avec les clubs - PARIS 2024
 - Valoriser les projets et les actions des clubs lors de l'assemblée du comité (avec des critères propres à chaque arrondissement si nécessaire)



AXE 2 : Développement des partenariats et promotion d'une image dynamique du ping

- Objectif 1 : Elaborer une stratégie événementielle
 - Mener une politique de développement des événements sportifs
 - Soutenir les actions d'animation des clubs en direction des publics cibles
- Objectif 2 : Augmenter la visibilité des actions réalisées
 - Elaborer un plan de communication et suivi (vice-présidence dédiée)
 - Créer un service de soutien aux clubs pour développer leur image et leur visibilité ; proposer des supports graphiques individualisés
- Objectif 3 : Augmenter le nombre d'actions avec les partenaires et assurer un lien avec nos clubs
 - Mise en place de conventions avec l'UNSS, UGSEL et en assurer le suivi
 - Mise en place de conventions avec le Sport Adapté, Handisport, BPDJ-CLJ, CSC et en assurer le suivi



AXE 3 : Consolidation des actions sportives et techniques

- Objectif 1 : Poursuivre l'amélioration des stages départementaux
 - Augmenter l'investissement du staff technique notamment par une meilleure répartition des tâches, et en améliorant la coordination des programmes des stages et des regroupements intermédiaires
 - Soutenir la formation continue des initiateurs de clubs
- Objectif 2 : Améliorer les processus de détection et suivi des talents
 - Installer le Top Détection comme compétition incontournable pour les moins de 11 ans
 - Accompagner les meilleurs jeunes détectés en renforçant leur volume d'entraînement hebdomadaire (en 2 lieux de regroupement ou CED)
 - Valoriser les résultats des jeunes talents et la formation initiale des clubs
- Objectif 3 : Augmenter la satisfaction des participants aux compétitions
 - Mise en place d'outils d'évaluation pour suivre l'évolution des attentes des compétiteurs
 - Simplifier la gestion des inscriptions aux diverses compétitions (solution en ligne..)
 - Rechercher une participation plus forte au championnat du Bas-Rhin (nouveaux tableaux...)



Remerciements à nos partenaires

pour leurs soutiens dans la mise en œuvre de notre projet
départemental 2020-2024



Et toutes les municipalités qui accompagnent nos clubs affiliés.